

Debats

La cigarette bannie des bars, est-ce vraiment dissuasif?

PRÉVENTION - Le 1er mai prochain, les lieux publics de toute la Suisse seront sans fumée. Un moyen de prévention réellement efficace? Une association riposte déjà par une initiative populaire, alors que des études montrent que le nombre de fumeurs ne baisse pas forcément dans les pays ayant déjà adopté une loi restrictive.

SANDRA WEBER

Les pro et antifumée se sont toujours disputés à coups de chiffres. Si les méfaits du tabac ne sont désormais plus à prouver, les moyens de prévention font débat. En Suisse, plusieurs cantons, dont Vaud et Genève, ont introduit l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Dès le 1er mai prochain, l'interdiction s'étendra à tout le pays. Certaines études relativisent cependant l'efficacité d'une telle législation. Ainsi l'Italie, qui l'applique depuis janvier 2005, observe une augmentation de 3,4% du nombre de fumeurs en 2009. En France, la consommation de tabac peine à diminuer. Trois ans après son introduction dans l'Hexagone, le bilan de la loi antitabac est mitigé, tant les infractions sont nombreuses, dénonce l'Association des droits des non-fumeurs.

Bénéfice immédiat sur la santé des serveurs

Jacques Cornuz, médecin-chef à la Policlinique médicale universitaire de Lausanne, est pourtant entièrement convaincu du bien-fondé de la nouvelle législation. «Le bénéfice est immédiat en ce qui concerne l'amélioration de la fonction pulmonaire du personnel des bars et restaurants», assure-t-il. Des restaurateurs ont toutefois exprimé leurs doutes face aux chiffres présentés début janvier par le canton des Grisons, où le nombre d'infarctus a diminué d'un cinquième depuis l'introduction de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, en mars 2008. Aux dubitatifs, Jacques Cornuz oppose une réponse de professionnel de la santé: «Huit études scientifiques montrent une baisse du nombre d'infarctus du myocarde chez les fumeurs passifs, et cela dans plusieurs pays. Une telle concordance ne laisse pas de place au doute.»

Le médecin ne s'émeut pas de l'absence d'une tendance nette à l'abandon de la cigarette, en Italie ou ailleurs. D'autres études, mises en avant par la Ligue pulmonaire suisse, disent précisément le contraire. Ainsi, une équipe de recherche de l'Université de Boston a démontré l'effet direct des dispositions légales sur le nombre de fumeurs âgés de 12 à 17 ans aux Etats-Unis. «Le but n'est pas d'interdire aux gens de fumer, souligne Jacques Cornuz, mais de rendre la cigarette moins attractive. Et avant tout de protéger de la fumée passive. Mais mon hypothèse est que l'interdiction fera diminuer le nombre de fumeurs sur le long terme.»

De nombreux utilisateurs du service de consultations individuelles de désaccoutumance au tabac du CHUV témoignent de l'influence positive des bistrots sans clope. «Les fumeurs consomment moins, puisque c'est devenu moins facile. Certains nous disent qu'ils ont décidé d'arrêter car ce nouvel environnement y est favorable.»

Deux initiatives opposées

Cette loi n'a cependant pas découragé les accros au tabac, qui militent au nom de la défense des cafetiers (lire ci-dessous). Une pétition de presque 80 000 signatures a été déposée à Berne au début du mois. Elle précède le lancement, mardi prochain, d'une initiative demandant l'abolition de la loi fédérale antifumée.

Face à cette fronde, une autre initiative, intitulée «Protection contre le tabagisme passif», devrait atteindre le nombre de signatures nécessaires en mars. Celle-ci demande un durcissement de la loi, jugée lacunaire.

Entre les deux fronts, lequel gagnera? Peut-être aucun. Mais, pour Jacques Cornuz, la tendance anti-nicotine ne sera de toute manière pas inversée. Il craint cependant que les problèmes de santé liés au tabac ne s'accroissent auprès des personnes les plus défavorisées. «C'est malheureusement auprès de cette population que l'on trouve le plus de fumeurs invétérés.»

«Protéger avant tout de la fumée passive»

Simon Küffer, porte-parole de la Ligue pulmonaire suisse, ne s'alarme pas trop des chiffres montrant une augmentation du nombre de fumeurs en Italie l'année dernière, quatre ans après l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans les lieux publics de la Péninsule. «D'autres études disent le contraire. Aux Etats-Unis, par exemple, le nombre de jeunes fumeurs a diminué grâce à l'interdiction», indique-t-il. Le but principal de ce type de loi n'est de toute manière pas de pousser les fumeurs à stopper leur consommation, estime-t-il, mais de protéger le public de la fumée passive. «Et cet objectif-là est atteint.» La prochaine initiative des défenseurs de la clope ne l'alarme pas. «La majorité de la population est acquise à l'idée que la cigarette disparaisse des lieux publics. Cette tendance ne sera pas inversée.» Au contraire, il est persuadé que les Suisses désirent une loi fédérale plus restrictive que celle qui entrera en vigueur le 1er mai prochain. «La majorité de la population veut une législation conséquente. Nous récolterons sans difficulté le nombre de signatures nécessaire à notre initiative pour une réglementation protégeant mieux le personnel de la restauration, notamment.»

S. WR

[Simon Küffer, porte-parole de la Ligue pulmonaire suisse.](#)

«Changement de société dans la durée»

«Le bénéfice direct de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, c'est la protection contre la fumée passive. Et les résultats au niveau de la santé des personnes qui y étaient auparavant exposées témoignent d'un succès», estime Myriam Pasche, coresponsable du Cipret. La diminution du nombre de fumeurs devrait intervenir de manière indirecte et sur le long terme. «Nous assistons à un changement de norme sociale qui s'amorce dans la durée. L'interdiction de fumer dans les lieux publics peut effectivement constituer l'un des facteurs qui poussent une personne à arrêter de fumer. Mais il s'agit d'un long processus. » Si la consommation de cigarettes ne chute pas malgré l'interdiction, comme cela semble être le cas en Italie, Myriam Pasche en cherche la raison notamment dans l'énorme contre-pouvoir que représente l'industrie du tabac.

Elle admet qu'une réaction de rébellion de la part des fumeurs peut représenter un effet pervers de l'interdiction. «Cela reste cependant marginal. La récolte de signatures pour le retour de la cigarette dans les cafés et restaurants ne nous inquiète pas. Son absence est entrée dans les mœurs. »

S. WR

[Myriam Pasche, coresponsable du Centre d'information pour la prévention du tabagisme \(Cipret\).](#)

«Interdire pousse à consommer»

Rien ne fera reculer Roland Terrier, président de l'association Légitime défense des cafés romands en péril. Ce fumeur invétéré se battra jusqu'au bout contre l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Autant pour pouvoir y allumer sa clope que pour aider les cafetiers qui auraient perdu beaucoup de clients. Genevois, il sait pourtant que les citoyens de son canton ont par deux fois plébiscité cette loi. Début février, il déposait en personne les 80 000 signatures de la pétition demandant d'annuler l'interdiction de fumer dans les lieux publics au niveau fédéral, prélude au lancement d'une initiative. «Je ne crois pas aux études sur les effets de la fumée passive. D'ailleurs, de nombreux médecins et infirmières fument. Ce qui prouve qu'ils n'y croient pas eux-mêmes. » Pour lui, cette interdiction est contre-productive. «Interdire pousse à consommer; c'est ainsi dans tous les domaines!» Il milite pour que cesse ce qu'il appelle la «psychose» antitabac. «On devrait pouvoir trouver un compromis. Les patrons de cafés avaient fait de nombreux efforts, à Genève. Par exemple en fixant des heures sans fumée. D'ailleurs, l'interdiction n'est pas respectée dans plusieurs pays, ce qui nous donne raison. »S. WR

[Roland Terrier, président de l'association Légitime défense des cafés romands en péril.](#)